

Politique de Protection contre le Solde Négatif du Compte Admirals SC Ltd

Valable à partir du 21.02.2023

Les systèmes de trading d'Admirals SC Ltd (la « **Société** ») sont conçus avec des « garde-fous » pour aider à éviter que les clients n'encourent un solde négatif lorsqu'ils tradent dans des conditions de marché normales, par exemple le « Stop out Level »

De plus, comme c'est la pratique courante, tous les clients peuvent et doivent fixer des limites personnelles pour la gestion des risques, ce qui peut aider à limiter les pertes et à maximiser les profits.

Par exemple, un « Stop Loss » personnel doit être déclenché qui prend en compte le montant de l'effet de levier utilisé pour les positions ouvertes par rapport au solde du compte et à la taille de l'ordre individuel. Pour réitérer, la "**Gestion des risques**" est une discipline importante lors du trading de produits à effet de levier.

La gestion des risques signifie l'utilisation de stratégies pour contrôler ou réduire les risques financiers. La gestion des risques est un ensemble de règles qui doivent être suivies pour sécuriser les contrôles des capitaux et en particulier minimiser la possibilité d'un solde négatif. Un exemple est un ordre stop-loss qui minimise la perte maximale ou évite d'ouvrir des positions importantes juste avant la publication d'indicateurs macroéconomiques importants ou juste avant la clôture de la séance de trading de l'instrument.

Parfois, les garanties ci-dessus peuvent échouer. Cela pourrait être dû à un « écart de marché » important (un week-end fermé et ouvert) permettant d'encourir un solde négatif lors du trading. Si un client enregistre un solde négatif dans le cadre d'une activité de trading, le client doit en informer l'équipe d'assistance de la Société par e-mail, au plus tard 2 jours ouvrables après avoir subi le solde négatif.

La Société créditera le compte du client du montant du solde négatif lorsque la dette était due à une activité commerciale normale conformément à la présente Politique.

Le montant à créditer est déterminé en agrégeant les soldes négatifs sur le compte du client, à condition, toutefois, que ces soldes négatifs résultent d'activités commerciales normales, sans l'utilisation de méthodes commerciales illicites.

Les méthodes de trading illicites incluent, sans s'y limiter, la survenance d'un solde négatif avec une position rentable ouverte sur un autre compte en coopération avec un autre client de la Société, dans une direction opposée à une position qui a entraîné le solde négatif.

Les dispositions de cette politique **ne** s'appliqueront **pas** lorsque le solde négatif n'est pas lié à l'activité de trading du client (par exemple, lorsque la dette est liée à des frais ou charges de la Société).